

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

R M	 *09113174*	MONITEUR BELGE DIRECTION	TRIBUNAL DE COMMERCE
		29-07-2009	24-07-2009
		BELGISCH STAATSBAD BESTUUR	NIVELLES Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/08/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0437 226 906

Dénomination

(en entier) : **OPTIMMO**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : avenue Hoover 20 à 1332 Genval

Objet de l'acte : Reconduction de mandats

Extrait du PV de l'Assemblée générale du 3 juin 2009

"Nominations statutaires

L'Assemblée reconduit les mandats d'administrateurs, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire de l'année 2012 de :

- Monsieur John C. Marti, rue de Limalsart 24 à 1330 Rixensart,
- Monsieur Alain Prigogine, avenue Montana 42 à 1180 Bruxelles,
- Monsieur Francis Pennequin, avenue Clos Fleuri 8B à 1310 La Hulpe.

En conséquence de quoi, le Conseil est désormais composé de :

- Monsieur John C. Martin,
- Monsieur Alain Prigogine,
- Monsieur Francis Pennequin"

Extrait du PV du Conseil d'Administration du 3 juin 2009 :

"Nomination du Président du Conseil d'Administration et d'un administrateur-délégué

A l'unanimité, Monsieur John C. Martin, domicilié à 1330 Rixensart, rue de Limalsart 24 est nommé, pour la durée de son mandat d'administrateur, administrateur-délégué, chargé de la gestion journalière de la société.

A l'unanimité, Monsieur John C. Martin est nommé, pour la durée de son mandat d'administrateur, Président du Conseil d'Administration."

John C. Martin
Administrateur-délégué

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature